

Initiatives ministérielles

s'apercevra que cela représente probablement près de deux fois le taux d'inflation au cours de la même période. Le député affirme que nous ne suivons pas le rythme de l'inflation. Laisse-t-il entendre que l'augmentation de nos transferts a été inférieure au taux d'inflation ou supérieure à ce taux? Dans le cas de la Saskatchewan, les faits montrent qu'elle a été près de deux fois supérieure au taux d'inflation. Est-ce de cela qu'il parlait? Ne connaît-il pas les chiffres exacts? En 1984, le montant en question était de 727 millions de dollars; en 1992-1993, il devrait être de 1,374 milliard de dollars, soit une augmentation de 89 p. 100. Je voudrais connaître la réponse du député.

M. Fisher: Monsieur le Président, comme je l'ai dit, il y a des moments où des événements fâcheux se produisent dans les régions. L'événement le plus fâcheux qui s'est produit en Saskatchewan a été l'élection d'un gouvernement conservateur en 1982.

Avant 1982, la Saskatchewan était presque une province nantie, ce qui constituait une grande réalisation pour cette région. Au cours des années, avec l'avènement du CCF, puis, en 1971, du gouvernement de M. Allan Blakeney, la province a prospéré et les paiements de transfert qui lui étaient destinés ont réellement diminué.

Je le répète, le gouvernement n'a pas de quoi se vanter lorsqu'il dit qu'il transfère tout cet argent à notre province. Nous devrions nous rappeler que, de toute façon, une grande partie de cet argent du gouvernement fédéral vient des provinces. L'Ontario lui remet 45 p. 100 de ses recettes fiscales. Une forte proportion de cet argent appartenait de toute façon à la population.

Je sais que beaucoup d'argent est destiné à l'agriculture en Saskatchewan. Mais qu'il s'agisse du paiement définitif versé par la Commission canadienne du blé ou d'un paiement en vertu du programme de stabilisation des céréales ou quoi encore, le gouvernement fédéral oublie de tenir compte du fait qu'une bonne partie de cet argent appartient aux gens qui ont payé pour des programmes d'assurance, etc. Il est réellement très exaspérant que le gouvernement fédéral s'en attribue tellement de mérite.

Tandis que nous parlons d'agriculture et de programmes de soutien, je présume que nous pourrions également parler de l'absence de soutien. Il est stupéfiant que le dernier budget ne fasse aucune mention de l'agriculture. C'est plutôt étrange car, à l'heure actuelle, l'agriculture est certes au premier rang des préoccupations de bien des Canadiens, et non pas uniquement des agriculteurs. Bien sûr, il se trouve que les offices de commercialisation sont très en danger et que les pourparlers se poursuivent au sujet de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Il y a quelques jours, je m'entretenais avec un membre du Syndicat national des cultivateurs. Il m'a dit qu'au début de la ronde actuelle de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, le gouvernement du Canada s'était réellement engagé à imposer des tarifs douaniers sur les produits agricoles, mais les balivernes qu'il nous a racontées récemment au sujet de l'immense appui qu'il est censé accorder aux offices de commercialisation ne sont effectivement que des balivernes.

M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands — Canso): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir me prononcer sur ce projet de loi, qui vise à modifier la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé, et de parler de la mesure législative que ce projet de loi doit modifier.

Le régime de paiements de péréquation et le régime de paiements de transfert entre le gouvernement fédéral et les provinces dont il est question dans ce projet de loi sont, comme l'a décrit le ministre en présentant la mesure plus tôt aujourd'hui, la pierre angulaire du fédéralisme financier canadien et l'élément fondamental de ce que signifie, en matière de finances publiques, être Canadien.

• (1810)

Le régime de paiements de péréquation qui a été élaboré au cours des 30 dernières années, tant par les gouvernements libéraux que conservateurs, représente vraiment un aspect important du lien qui unit notre pays. En fait, ce régime permet aux habitants des provinces et